

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

### **Une campagne de prospection du sous-sol au service de la transition énergétique et climatique**

**Les ressources et fonctions du sous-sol constituent un levier clé de la transition énergétique et climatique cantonale. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat prévoit de lancer un programme de prospection géologique, assorti d'une demande de crédit de près de 20 millions de francs, afin de mieux identifier le potentiel du sous-sol vaudois et les enjeux liés à son exploitation. En parallèle, le Canton soutient le développement de la géothermie en lançant dès cet été un appel à projets doté d'une première enveloppe d'environ 5 millions de francs. Le Conseil d'Etat répond en cela à une motion du député Laurent Balsiger.**

Production de chaleur renouvelable, approvisionnement en eau potable, stockage du CO<sub>2</sub> ou valorisation de ressources stratégiques : par sa diversité géologique, le sous-sol vaudois est un des leviers de la transition climatique et énergétique. Pour mieux évaluer et atteindre tout son potentiel, une meilleure connaissance du sous-sol est toutefois nécessaire et permettra une exploitation durable des ressources. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat souhaite lancer un programme cantonal de prospection du sous-sol vaudois. Il adresse à cet effet une demande de crédit de 19,9 millions de francs au Grand Conseil.

#### **Des connaissances stratégiques**

Concrètement, ce montant permettra de réaliser des campagnes de reconnaissance du sous-sol (sismique 3D, acquisition de données dans les forages), de renforcer les connaissances sur les eaux souterraines (recherche de nouvelles ressources d'eau potable), d'étudier les possibilités de stockage du CO<sub>2</sub> ou de chaleur, ou encore d'analyser le potentiel de valorisation de ressources stratégiques, comme l'hydrogène blanc.

Une telle démarche s'inscrit pleinement dans la volonté du Conseil d'Etat d'augmenter la sécurité énergétique du canton, de renforcer sa capacité d'adaptation aux changements climatiques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le lancement du programme cantonal s'accompagne d'une proposition de modification de la Loi sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS), qui précise la mission du Canton pour la conduite de telles investigations.

Ce programme de prospection a fait l'objet d'une consultation auprès des acteurs de la branche et des organisations faîtières, qui saluent la démarche et soulignent l'importance stratégique d'améliorer les connaissances du sous-sol à large échelle en vue des futurs projets d'exploitation.

### Appel à projets pour le développement de la géothermie

En parallèle, et toujours dans l'objectif d'exploiter plus efficacement les richesses du sous-sol et de renforcer la filière de la géothermie, le Canton lancera durant l'été 2026 un appel à projets doté d'une enveloppe initiale d'environ 5 millions de francs. Ce financement est destiné à soutenir des projets d'acteurs privés, en particulier pour des projets de géothermie à moyenne profondeur visant à un usage indirect de la chaleur.

### Vaud, un canton engagé dans l'essor de la géothermie

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les ressources naturelles du sous-sol en 2019, la géothermie profonde connaît un développement soutenu dans le canton de Vaud. À ce jour, 16 permis de recherche ont été délivrés, 11 campagnes de prospection sismique ont été réalisées et 3 forages d'exploration ont été menés (Lavey-les-Bains, Montagny-près-Yverdon et Vinzel), tous par des acteurs ou consortiums privés.

Les investigations se concentrent principalement sur l'Arc lémanique et le Plateau vaudois, des régions présentant à la fois un fort potentiel énergétique et d'importants besoins en énergie thermique. Malgré ces avancées récentes, aucun projet n'a toutefois encore permis de réunir l'ensemble des conditions nécessaires à une mise en œuvre opérationnelle. Avec ce programme, le Canton de Vaud entend poser les jalons pour des projets qui permettront de garantir une exploitation efficace et durable du sous-sol.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 13 mars 2026

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat

DJES, Aline Clerc, directrice de l'énergie, Direction générale de l'environnement

DJES, Sébastien Beuchat, directeur des ressources et du patrimoine naturels, Direction générale de l'environnement

DJES, Renaud Marcelpoix, chef de la division Géologie, sols et déchets, Direction générale de l'environnement

[Ressources naturelles du sous-sol](#)

[Énergies renouvelables: bois, hydraulique, géothermie profonde, énergies éolienne et solaire](#)